



Parc National du Banc d'Arguin, Mauritanie © Nathalie Cadot

SOMMAIRE

STRATEGIE MAVA 2016-2022

PROGRAMME AFRIQUE DE L'OUEST

À PROPOS DE LA MAVA

Fondée par Luc Hoffmann en 1994, la MAVA est une fondation philanthropique suisse, axée sur la conservation de la biodiversité. Mettant en œuvre trois programmes régionaux en Suisse, dans le Bassin méditerranéen et en Afrique de l'Ouest, et un quatrième axé sur l'Économie durable, nous intervenons au travers de partenariats avec des ONG internationales, nationales et locales, des institutions de recherche et des universités, et parfois des organismes gouvernementaux ou des individus.

VISION

Le statut de la biodiversité s'est amélioré dans nos régions d'intervention, nous avons catalysé une transition vers une économie qui garantit la prospérité humaine et une planète saine, et la communauté de la conservation est solide, autonome et résiliente.

MISSION

Nous conservons la biodiversité au bénéfice de l'être humain et de la nature en finançant, mobilisant et renforçant nos partenaires et la communauté de la conservation.

PRIORITES

Nous cherchons à offrir un futur durable à l'être humain et à la nature, en nous focalisant sur l'eau douce et les écosystèmes côtiers, et les paysages culturels.

Grâce à la collaboration avec nos partenaires, nous adoptons une approche intégrée en intervenant dans des secteurs divers, en catalysant les synergies, en renforçant les organisations et en impliquant les leaders de la conservation de demain.

Notre objectif est d'intégrer la prise en compte de la valeur de la biodiversité et des écosystèmes à tous les niveaux de prise de décision.

TRANSITION

La MAVA est dans une phase de transition, et nous accorderons nos derniers financements en 2022 conformément à ce que notre fondateur avait prévu de longue date. Les membres de la famille poursuivront leurs activités philanthropiques individuellement, dans leurs domaines d'intérêt respectifs.

Cela a bien sûr des conséquences significatives pour la future relation de financement avec nos partenaires, puisque tous les financements de la MAVA cesseront après 2022.

Heureusement, nous sommes en mesure de planifier cette transition bien en avance. A travers un nouveau plan stratégique, nous avons identifié des objectifs clairs. Nous travaillerons sur un nombre restreint de priorités en recherchant un impact maximal.

Entre aujourd'hui et 2022, nous renforcerons notre action sur ces priorités, en nous appuyant sur nos réalisations passées, et adoptant une approche plus globale pour répondre aux besoins sociétaux au bénéfice de l'être humain et de la nature.

Nous nous engageons à continuer de contribuer à d'importants succès dans le domaine de la conservation pendant les années de financement qu'il nous reste. La présente stratégie présente nos projets pour un impact maximum dans le programme Afrique de l'Ouest d'ici à 2022 et pour créer une dynamique qui garantira la durabilité de nos résultats au-delà de cette date.

PROGRAMME AFRIQUE DE L'OUEST DE LA MAVA

Le programme Afrique de l'Ouest de la MAVA se concentre sur la zone côtière de sept pays (Cabo Verde, Mauritanie, Sénégal, Gambie, Guinée-Bissau, Guinée et Sierra Leone), qui partagent des processus écologiques et des ressources naturelles ainsi que plusieurs processus socio-culturels et politiques.

En 2015, la Fondation MAVA et la Fondation internationale du banc d'Arguin (FIBA) ont uni leurs forces et ont fusionné. Associer la présence de la FIBA sur le terrain à la portée financière de la MAVA a permis de renforcer la crédibilité des deux organisations et les partenariats à long terme dans la région.

Notre nouvelle stratégie s'appuie sur ce positionnement et cherche à consolider nos réalisations, à tirer les enseignements et à garantir que les critères écologiques et de durabilité soient toujours au cœur de notre approche.

Nos nouveaux objectifs et résultats associent une approche scientifique objective en matière de conservation de la biodiversité à un côté pratique et pragmatique, et à notre désir de laisser un héritage important dans la région. Nous les avons définis grâce à un processus rigoureux d'analyse des risques, de définition d'objectifs et à la sélection de théories du changement pertinentes.

CONTEXTE DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

C'est sur la zone côtière de l'Afrique de l'Ouest que l'on trouve l'une des quatre principales zones d'*upwelling* permanentes de notre planète, et également certaines des zones estuariennes les plus importantes pour les oiseaux d'eau migrateurs le long de la voie de migration Est-Atlantique. C'est une zone d'hivernage et/ou de reproduction très importante pour de nombreuses espèces d'oiseaux marins, de tortues marines et de mammifères marins, qui est également riche en ressources halieutiques et fournit d'importants moyens d'existence.

La pêche, l'agriculture, la foresterie et l'élevage sont les principales activités économiques de la région. Le tourisme est une source de revenus importante, surtout au Sénégal, en Gambie, au Cabo Verde, et les industries extractives occupent une place de plus en plus centrale, notamment en Mauritanie, au Sénégal et en Guinée. Toutes ces activités contribuent au développement mais ont également un impact environnemental.

La pêche industrielle contribue très souvent à la perturbation des écosystèmes marins en dégradant des habitats marins très productifs, et en générant des prises accessoires massives d'espèces protégées et menacées, n'ayant aucune valeur commerciale. La plupart des stocks de poissons sont surexploités et les petits pêcheurs utilisent des techniques de plus en plus préjudiciables, compromettant ainsi leurs futurs moyens d'existence. Les activités minières et l'exploitation gazière et pétrolière, souvent réalisées par des entreprises étrangères, sont en hausse mais pâtissent très souvent de normes et de réglementations inadéquates. Dans certains endroits, le tourisme de masse a un impact sur les cultures locales et entraîne des perturbations environnementales considérables, en accélérant l'érosion côtière et l'impact des changements climatiques.

La pauvreté et l'inégalité persistantes, ainsi que des systèmes éducatifs défaillants, l'instabilité politique et/ou la mauvaise gouvernance, entravent les progrès à long terme. Pourtant, la région recèle un potentiel énorme pour l'amélioration des moyens d'existence et une plus grande prospérité si les ressources naturelles sont gérées de façon responsable.

Grâce en partie au Partenariat régional pour la conservation côtière et marine en Afrique de l'Ouest (PRCM), créé avec le soutien de la MAVA, la société civile de la région fait aujourd'hui preuve d'un réel dynamisme, et un Réseau régional d'aires marines protégées en Afrique de l'Ouest (RAMPAO) a été créé.

Malgré les progrès, de nouveaux défis apparaissent, c'est pourquoi il est essentiel d'avoir des approches et des partenariats innovants pour garantir un futur durable pour l'être humain et la nature en Afrique de l'Ouest.

STRATEGIE DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

APERÇU & RAISONS

Nous aborderons six menaces majeures à la biodiversité, qui sont reliées entre elles : les perturbations anthropiques, la pollution issue des activités pétrolière, les infrastructures, le manque de connaissances, les prises accessoires et la surpêche. Nous soutiendrons la conservation de six espèces et habitats prioritaires : les tortues marines, les zones humides côtières, les oiseaux marins, les mangroves, les herbiers marins et les petits pélagiques.

Ces priorités ont été choisies sur la base de nombreux critères, y compris la faisabilité, l'importance régionale et mondiale, la contribution globale à l'équilibre écosystémique et aux moyens d'existence, et notre implication passée.

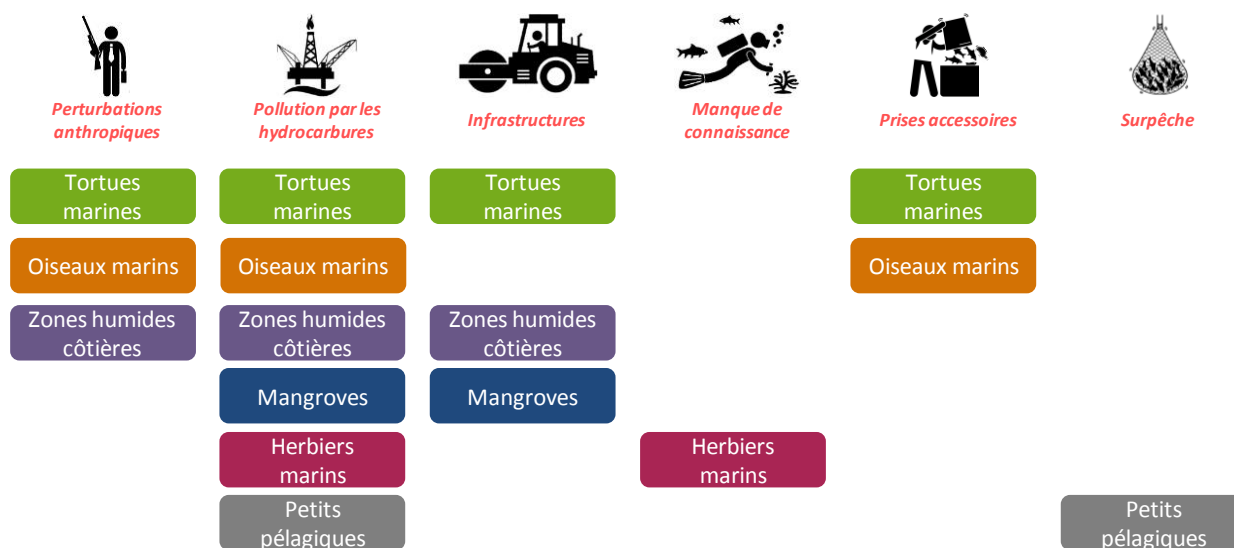
Les tortues marines, les oiseaux marins, les zones humides côtières sont des priorités mondiales de conservation, et sont fortement reliés aux sites de zones humides essentiels dans la région comme le Parc national du banc d'Arguin en Mauritanie, le bas delta du fleuve Sénégal, le delta du Saloum au Sénégal, l'archipel des Bijagos en Guinée-Bissau et les îles du Cabo Verde.

Les mangroves et les herbiers marins sont des habitats essentiels qui soutiennent les moyens d'existence durables et aident à atténuer les changements climatiques et l'érosion côtière. Ils sont également critiques pour la reproduction des ressources halieutiques et sont essentiels pour les oiseaux, les lamantins et un grand nombre d'autres proies et prédateurs essentiels pour des écosystèmes en bonne santé et fonctionnels.

Les petits pélagiques sont essentiels à l'ensemble de l'écosystème marin, offrant de la nourriture aux autres poissons, aux oiseaux marins, aux oiseaux de zones humides, aux mammifères marins, aux tortues et aux populations.

Mais toutes ces espèces et habitats sont confrontés aux mêmes menaces telles que la pollution pétrolière et le développement des infrastructures. Leur conservation pourrait avoir une influence sur certaines des activités économiques les plus importantes de la région comme la pêche, le développement côtier et l'exploitation du gaz et du pétrole off-shore.

L'utilisation raisonnée des ressources naturelles est la seule façon de garantir des moyens d'existence durables, et nous pensons que les communautés doivent être plus impliquées dans la gestion de leurs terres.



Aperçu : comment la réduction des menaces aura un impact sur nos cibles biologiques prioritaires.

OBJECTIFS & MENACES

1. Tortues marines

La côte de l’Afrique de l’Ouest a une importance mondiale pour deux espèces de tortues marines : la tortue caouanne et la tortue verte. La région abrite certaines des plages de ponte les plus importantes au niveau mondial pour ces deux espèces, avec environ 4000 tortues caouannes et entre 7000 et 29000 tortues vertes qui viennent pondre sur les plages chaque année.

Les tortues marines sont menacées dans la région surtout par la pêche illégale et les prises accessoires. Le ramassage d’œufs et le braconnage des femelles ont également lieu sur les plages de ponte dans certains sites de reproduction. Par ailleurs, la forte mortalité en mer, causée par les filets à la dérive et les palangriers utilisés par les flottes artisanales et industrielles, est un autre problème significatif. La perturbation des femelles qui pondent et la dégradation des habitats sont également préoccupants.

Il est indispensable de conserver les sites de ponte prioritaires (Parc national d’Orango et Parc national marin de João Vieira Poilão en Guinée-Bissau, îles Maio et Boavista au Cabo Verde) et de réduire les prises accessoires.

La MAVA se focalisera sur la sécurisation des habitats de ponte et la réduction des prises accessoires de tortues (résultat) pour stabiliser les populations des sites de nidification (objectif) et contribuer à la conservation stable des tortues dans le monde sur le long terme (vision à long terme).

2. Zones humides côtières

Les zones humides côtières d’Afrique de l’Ouest soutiennent les moyens d’existence et une biodiversité extraordinaire : herbiers sous-marins, mangroves, mollusques, poissons, tortues de mer, mammifères marins et une communauté exceptionnelle d’oiseaux de zones humides, tant des espèces afro-tropicales qui se reproduisent et résident dans la région que des espèces paléarctiques qui migrent en hiver par millions (jusqu’à 10 millions) dans cette zone. Plusieurs espèces d’oiseaux de zones humides Menacés ou Quasi menacés à l’échelle mondiale sont présentes dans la région. Le golfe d’Arguin (Mauritanie), l’archipel des Bijagos (Guinée-Bissau), le delta du Saloum (Sénégal) et le bas delta du fleuve Sénégal (Sénégal-Mauritanie) sont les principaux sites qui abritent le plus grand nombre d’oiseaux d’eau migrateurs et les plus importantes colonies de reproduction de pélicans, cormorans, aigrettes, hérons, spatules, flamands, sternes et mouettes.

Les zones humides côtières sont affectées par l’exploitation illégale et/ou non-durable (mangroves, pêcheries, braconnage), la dégradation de l’habitat (due aux changements climatiques, à l’urbanisation, à la construction, à la pêche et à l’agriculture), les perturbations (affectant les colonies d’oiseaux en période de reproduction et la ponte des tortues) et la pollution (filets de pêche, navigation commerciale, exploitation du pétrole off-shore et eaux usées continentales).

La MAVA se focalisera sur l’arrêt de la pêche non-durable et de la perturbation des sites de reproduction (oiseaux et tortues) et atténuera les impacts de l’industrie du pétrole et de la construction, afin de maintenir le nombre actuel de colonies de reproduction (objectif), et de garantir la durabilité des zones humides côtières et la fonctionnalité totale des écosystèmes (vision à long terme).

3. Oiseaux marins

Les zones d’upwelling de l’Afrique de l’Ouest côtière offrent des zones d’alimentation exceptionnelles pour les espèces migratrices d’Europe comme le puffin de Scopoli et les fous de Bassan, et pour les oiseaux marins se reproduisant localement, notamment plusieurs espèces endémiques comme le puffin du Cabo Verde (Quasi menacé et dont la population continue à diminuer), le pétrel gongon (Quasi menacé) et le petit puffin du Cabo Verde.

Les oiseaux marins dans la région sont clairement menacés par le ramassage illégal d’œufs et la chasse des adultes en période d’incubation dans les colonies de reproduction, par la prédation d’œufs et de

juvéniles par des espèces mammifères envahissantes et par la mortalité en mer liée aux prises accessoires et à la pollution pétrolière.

La MAVA se focalisera sur la réduction du ramassage illégal d'œufs et des perturbations dans les colonies d'oiseaux de mer les plus importantes (résultat) pour garantir une augmentation pour au moins une des espèces d'oiseau menacée (objectif) et contribuer à des populations plus importantes, plus viables et en meilleure santé d'oiseaux de mer dans la région (vision à long terme).

4. Mangroves

Les mangroves d'Afrique de l'Ouest jouent un rôle crucial dans le maintien d'écosystèmes côtiers fonctionnels, et contribuent à l'existence d'une faune marine très riche dans la région. Les mangroves sont également un lieu de reproduction pour un grand nombre d'oiseaux et de poissons, dont certaines espèces commerciales parmi les plus importantes de la région, et sont un habitat essentiel pour les poissons, oiseaux de mer et oiseaux de zones humides côtières prioritaires. Les habitats de mangroves sont inextricablement liés aux estuaires peu profonds voisins, et leur protection contribue à la conservation de zones intertidales et d'espèces précieuses.

La coupe de bois, la conversion pour la riziculture et le développement des infrastructures sont les principales menaces aux mangroves en Afrique de l'Ouest. À l'échelle régionale, le développement des infrastructures côtières (urbanisation, construction de routes et de ports) perturbe les processus écologiques.

La MAVA se focalisera sur la réduction de la dégradation de l'habitat de mangroves et l'impact de la construction de nouvelles infrastructures (résultat) pour garantir des habitats de mangroves stables et une utilisation durable dans la région (objectif) et soutenir la biodiversité et les communautés locales et fournir des services écologiques importants (vision à long terme).

5. Herbiers marins

Les herbiers marins sont souvent négligés dans la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest, pourtant ils sont l'un des écosystèmes les plus productifs et importants de la planète car ils améliorent la qualité de l'eau, stabilisent les sédiments, renouvellent les nutriments, protègent les rivages et stockent d'énormes quantités de carbone atmosphérique.

Les herbiers marins sont un élément essentiel de l'écosystème marin, abritant dans leurs feuilles de petits organismes invertébrés et de jeunes poissons, y compris des espèces commerciales. Ce sont des zones essentielles d'alimentation pour les tortues marines, les oiseaux marins et les oiseaux des zones humides côtières. De nombreuses espèces d'algues, de bactéries et de planctons poussent directement sur les feuilles mortes ou vivantes.

Des recherches sont en cours en Mauritanie (Banc d'Arguin) mais on en sait encore peu sur cet habitat important en Afrique de l'Ouest, ce qui rend l'identification des principales menaces difficiles. Au vu de leur importance dans les autres régions, il est essentiel de cartographier et d'évaluer le statut de conservation des herbiers sous-marins dans la région.

La MAVA se focalisera sur l'arrêt des impacts humains (pollution, pratiques de pêche néfastes et mouillage) dans les principales aires marines protégées avec des herbiers sous-marins, encouragera la cartographie et l'identification des menaces dans la région (résultat et objectif), et protégera la biodiversité et sécurisera les services écosystémiques fournis par les herbiers sous-marins (vision à long terme).

6. Petits pélagiques

Les poissons font partie intégrante de l'alimentation régionale en Afrique de l'Ouest et sont également consommés dans le monde entier, et les flottes industrielles des pays développés exploitent les ressources halieutiques de la région. Les petits pélagiques comme les sardines, les sardinelles, les anchois et les maquereaux, qui dépendent en partie d'herbiers marins et de mangroves en bonne santé,

sont particulièrement importants car ils nourrissent les oiseaux marins et certaines espèces de tortues et d'oiseaux de zones humides côtières. De plus, ils sont la base de la pêche artisanale et industrielle, essentielles aux populations.

Les petits pélagiques font face à trois menaces principales : la dégradation du réseau alimentaire (liée à la suppression sélective de certaines espèces clés de poissons et/ou aux changements climatiques), la dégradation des habitats (liée à la pollution et/ou à leur destruction) et la surexploitation (liée à la surpêche légale et à la pêche illégale).

La MAVA se focalisera sur la gestion et la protection des zones essentielles pour les petits pélagiques et la réduction de l'effort de pêche par les flottes hauturières industrielles (résultat) pour soutenir la reconstitution des stocks vers des rendements maximum durables (objectif) et garantir leur place dans des écosystèmes marins riches et fonctionnels dotés de ressources halieutiques florissantes (vision à long terme).

RESULTATS

- 1. D'ici à 2022, les perturbations et le ramassage illégal dans quatre des plus importants sites de ponte des tortues de mer caouanne et verte (Parc national d'Orango, Parc national marin de João Vieira-Poilão, îles de Maio et Boavista) seront éradiqués.**

Cibles – Tortues marines

Ce résultat sera atteint en minimisant et en éradiquant le ramassage illégal d'œufs et le braconnage des tortues de mer dans quatre sites de ponte prioritaires – les Parcs nationaux d'Orango et João Vieira-Poilão dans l'archipel des Bijagos (Guinée-Bissau) et les îles de Maio et Boa Vista (Cabo Verde). Les activités incluront une meilleure application des lois, de nouvelles approches législatives (y compris l'interdiction du commerce de viande illégale), l'aménagement des territoires, des campagnes de sensibilisation auprès des communautés locales, une meilleure gestion des aires marines protégées, des formations, du financement, une protection juridique pour certains sites importants de ponte, et des recherches et des mesures d'atténuation sur les prises accessoires. Les approches réussies seront alors répliquées et amplifiées par le biais du Réseau régional d'aires marines protégées en Afrique de l'Ouest (RAMPAO) et du Partenariat régional pour la conservation de la zone côtière et marine en Afrique de l'Ouest (PRCM).

- 2. D'ici à 2022, les perturbations dans les colonies de reproduction et d'hivernage des oiseaux d'eau seront éradiquées dans les zones humides côtières prioritaires (Golfe d'Arguin, bas delta du fleuve Sénégal, delta du Saloum, archipel des Bijagos).**

Cibles – Zones humides côtières

Les plus importantes colonies d'oiseaux de rivage de la région sont situées dans des zones humides côtières qui ne sont pas toujours protégées. Les activités destinées à mettre un terme au ramassage illégal d'œufs et à la perturbation des colonies de reproduction incluront : une meilleure application des lois, un accès strictement contrôlé aux sites sensibles, une amélioration de la gestion et un renforcement du financement des aires marines protégées, la formation du personnel et des campagnes de sensibilisation auprès du public. La surveillance et la recherche appliquée des zones importantes d'hivernage seront également cruciales pour évaluer la santé des écosystèmes et les tendances des populations d'oiseaux. Les approches réussies seront ensuite répliquées et amplifiées par le biais du Réseau régional d'aires marines protégées en Afrique de l'Ouest (RAMPAO) et du Partenariat régional pour la conservation de la zone côtière et marine en Afrique de l'Ouest (PRCM).

- 3. D'ici à 2022, le ramassage illégal d'œufs et les perturbations seront éradiqués dans au moins 80% de toutes les colonies de reproduction d'oiseaux marins situées dans les aires marines protégées.**

Cibles – Oiseaux marins

Les activités pour atteindre ce résultat incluront une amélioration de la gestion et un renforcement du financement des aires marines protégées du Cabo Verde abritant des colonies de reproduction d'oiseaux de mer, ainsi que la formation du personnel et une meilleure application des lois et davantage de protection juridique. Le cas échéant, l'éradication de prédateurs mammifères envahissants, la recherche sur les colonies de reproduction, l'atténuation des prises accessoires, ainsi que la sensibilisation du public seront également des priorités.

- 4. D'ici à 2022, la gestion du risque de pollution pour les activités gazières et pétrolières off-shore sera améliorée dans au moins quatre pays.**

Cibles – Tortues marines, zones humides côtières, oiseaux marins, mangroves, herbiers marins et petits pélagiques

L'industrie pétrolière se développe significativement dans la région, et une grosse marée noire dans l'un des sites critiques pour les zones humides côtières, les oiseaux de mer ou les tortues de mer serait un coup très dur pour la biodiversité de la région. Établir une prévention efficace des risques de pollution issue de l'exploitation locale du pétrole est un résultat réalisable. Cela intéresse de plus en plus les gouvernements de la région et la Convention d'Abidjan. Des normes minimales ainsi que des plans d'atténuation des risques pour les zones sensibles (zones humides côtières, mangroves et herbiers marins) devront être adoptés. Les activités incluront une amélioration de la gestion des aires marines protégées, un engagement du secteur privé en faveur de meilleures pratiques, des campagnes de mobilisation, et le renforcement des capacités de la société civile et des administrations.

- 5. D'ici à 2022, le développement des infrastructures sur les principales plages de ponte des tortues, ainsi que dans les mangroves, les herbiers marins et les zones humides côtières, sera réglementé et durable.**

Cibles – Tortues marines, mangroves, zones humides côtières, herbiers marins

Le développement des infrastructures est une menace importante. La construction de nouvelles routes, de ports, de barrages et de lotissements urbains peut causer la destruction des habitats, directement (par ex. par la perte des zones intertidales, des herbiers marins ou des mangroves) et indirectement (par ex. par le changement des niveaux de sédimentation et d'eau). Il est nécessaire de réaliser des évaluations de l'impact environnemental ou des évaluations environnementales stratégiques, et de cartographier et de prendre en compte les principaux sites dans les plans de gestion et l'aménagement des zones côtières et du littoral. Les activités pour atteindre ce résultat incluront de meilleurs plans de gestion des aires marines protégées, des propositions de zonage, un engagement avec le secteur privé sur les bonnes pratiques et l'auto-régulation, un plaidoyer pour une législation sur les évaluations d'impact environnemental/ évaluations environnementales stratégiques, un renforcement des capacités et des mesures juridiques potentielles.

- 6. D'ici à 2022, de meilleures connaissances et expériences tirées des sites pilotes aboutiront à des mesures en faveur de la conservation pour les herbiers marins au niveau régional.**

Cible – Herbiers marins

Les herbiers marins sont des habitats côtiers essentiels dans le monde entier, mais les recherches et la compréhension sur cet habitat en Afrique de l'Ouest sont presque entièrement limitées au Parc national du banc d'Arguin, en Mauritanie. Dans ce parc, leur productivité et leur importance pour un grand nombre de poissons sont bien comprises, et leur conservation est intégrée dans le plan de gestion global

du parc. Il nous semble utile de reproduire cette approche au niveau régional. Les activités pour atteindre ce résultat incluront des recherches sur cet habitat et sa cartographie, une évaluation de son statut de conservation et de sa valeur économique, le renforcement des capacités, le développement des cadres juridiques et des plans de gestion pour les aires marines protégées, et la sensibilisation du public et des institutions.

7. D'ici à 2022, les prises accessoires des oiseaux marins et des tortues marines dans certaines pêcheries spécifiques (à définir) sont réduites de 80% par rapport aux niveaux de 2016.

Cibles – Tortues marines, oiseaux marins

La réduction de la mortalité des tortues et des oiseaux marins liée aux prises accessoires semble être liée à la prévention de l'utilisation des filets dérivants artisanaux dans les parages des principales plages de ponte (tortues marines) et des zones d'alimentation (tortues et oiseaux marins) de la région. L'adoption de mesures d'atténuation des prises accessoires et de techniques de pêche innovantes par les navires de pêche industrielle européens et chinois est également essentielle. En outre, il convient de mettre en place de nouvelles législations nationales, qui renseigneront les accords de pêche avec l'UE et la Chine. Une réduction des prises accessoires de 80% est ambitieuse mais réaliste. Les activités pour atteindre ce résultat incluront de meilleures données sur les prises accessoires, une gestion durable de la pêche artisanale, une mobilisation autour de la législation nationale, des accords de pêche et une Politique commune de la pêche de l'UE, et l'implication du marché.

8. D'ici à 2022, l'impact des flottes hauturières étrangères sur les stocks de petits pélagiques sera réduit grâce à une diminution de l'effort de pêche, y inclus les entreprises mixtes (joint ventures).

Cibles – Petits pélagiques

La réduction du nombre et des capacités des navires de pêche étrangers opérant dans les eaux d'Afrique de l'Ouest dans le cadre d'accords de pêche bilatéraux devrait être plus facile à réaliser que la limitation des activités de pêche artisanale et domestique. Il convient d'établir des quotas durables de pêche pour des espèces cibles, ainsi que des systèmes de licences et de quotas plus transparents et responsables. Les activités pour atteindre ce résultat incluront un plaidoyer pour une législation nationale sur la pêche, des accords sur la pêche et des systèmes de quotas plus transparents, des observateurs sur place, et des études sur les stocks de poissons.

9. D'ici à 2022, les principales zones littorales et sensibles importantes pour les petits pélagiques et les mulets seront protégées et efficacement gérées.

Cibles – Petits pélagiques

La surpêche des pêcheries industrielles n'est pas la seule cause de déclin des stocks de petits pélagiques. La pêche illégale et la pêche artisanale locale non-durable sont au cœur du problème. Il convient de mettre en place des restrictions et des régulations sur la pêche pour reconstituer les stocks, qui seront le mieux appliquées au sein des aires marines protégées et grâce à la mise en place de zones d'exclusion et d'une pêche contrôlée. Les activités pour atteindre ce résultat incluront de meilleurs plans de gestion des aires marines protégées, de meilleures réglementations sur la pêche, des ressources et des capacités pour faire appliquer la loi, et des recherches sur les stocks de poissons.

CONSEQUENCES

Notre stratégie 2016-2022 est davantage focalisée que notre stratégie précédente. Cela a des conséquences significatives sur l'ensemble de notre portefeuille de projets et pour le futur des relations de financement avec tous nos partenaires. Le soutien que nous accordions à certains de nos partenaires actuels et à leurs activités disparaîtra.

Certains de nos travaux actuels sur les espèces, par exemple les phoques moines de Méditerranée, les requins, les poissons-scies, le benthos, les lamantins, les faucons crécerellette, les chimpanzés, les hippopotames et les perroquets, ne font plus partie de nos nouvelles priorités.

En outre, nous nous focaliserons sur un nombre très limité de sites prioritaires. Quelques autres sites seront uniquement envisagés pour financement s'ils entrent dans notre stratégie (par ex. s'il y a une dynamique régionale, ou si cela entraîne une amplification) et ne seront plus éligibles au soutien par site.

Certaines approches (par ex. l'éducation environnementale) ne seront plus centrales pour atteindre nos résultats, et seront supprimées et/ou transformées (par ex. en formation spécifique à un site, ou en formation professionnelle ou supérieure).

En 2016, nous inviterons chaque partenaire, individuellement, à débattre des opportunités et des défis qui l'attendent, et identifierons la façon la plus appropriée pour avancer. Nous étudierons ensemble les options afin d'orchestrer une transition en douceur vers la fin du financement de la MAVA. Certains partenaires dont le travail est essentiel pour atteindre nos résultats pourront être éligibles aux appuis de développement organisationnel.

Cette focalisation de nos efforts et cette concentration de nos ressources aboutiront à une nouvelle façon de travailler, où nous mettrons davantage l'accent sur le financement de groupes de projets, réalisés par des communautés de partenaires travaillant ensemble.

MISE EN ŒUVRE

Notre nouvelle stratégie sera rendue opérationnelle par des plans d'action spécifiques pour chaque résultat. Ceux-ci seront mis en œuvre avec l'implication d'acteurs et de partenaires clés, grâce à une série d'ateliers destinés à identifier les opportunités pour une collaboration à long terme entre les partenaires.

La planification pour les résultats 1-3 aura lieu dans la deuxième moitié de 2016, et la planification pour les résultats 4, 5 et 9 devrait avoir lieu au 4^{ème} trimestre 2016 et au premier trimestre 2017. Les résultats 6 et 7 offrent des opportunités d'intégration avec notre programme Bassin méditerranéen, et demanderont davantage de préparation. Le résultat 8 est complexe, et s'alignera avec les activités de notre programme Économie durable sur la pêche. L'échéancier de la planification pour ces résultats sera confirmé au 3^{ème} trimestre 2016.